

EMPATHIE, EMPATHIE...



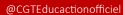
Suite aux suicides et autres drames liés au harcèlement dans les écoles ces derniers mois, le ministre Attal a annoncé le 27 septembre dernier sa volonté d'instaurer des cours d'empathie également appelés « cours du respect de soi et de l'autre ». En prenant exemple sur certains pays d'Europe du Nord et sur quelques expériences parisiennes, le ministre veut instaurer cet enseignement dès la rentrée 2024 (et dans une école-pilote par département dès janvier 2024).

...PAS CELLE DE L'INSTITUTION EN TOUT CAS.

La CGT Éduc'action est très dubitative face à ces annonces et modalités d'application. Inscrits dans le cursus scolaire, ces cours auraient des programmes officiels spécifiques, dispensés principalement à l'école primaire et relevant du Socle commun. C'est une aberration. Tout d'abord, comment considérer l'empathie comme sujet d'enseignement, mais surtout comme sujet d'évaluation et de validation des acquis au cours de la scolarité ? D'autre part, comment créer des programmes dans un temps aussi court, avec quels contenus et débattus par qui ? Cela pose aussi immanquablement la guestion de la formation afférente des personnels et des heures d'enseignement à dégager dans une année scolaire... Il aurait été aussi important d'évaluer les pratiques déjà existantes pour en dégager l'intérêt avant une possible généralisation...

Au-delà des aspects pratiques, c'est la philosophie même du projet global autour de l'empathie et du harcèlement qu'il convient d'interroger. En l'état actuel du système scolaire, ce ne sont pas quelques cours, simple rustine, qui changeront les choses si on ne s'attaque pas à tout ce qui génère et entretient la violence (surtout institutionnelle) au sein de l'École. L'École, les élèves et les personnels ont besoin de sécurité pour se sentir bien et se respecter. Comment cela peut être possible quand les élèves ne connaissent que les sureffectifs de la maternelle au lycée, quand les conditions matérielles d'accueil sont exécrables, quand le manque de personnels entraine la perte d'heures d'enseignement, quand le tri social est mené dès le plus jeune âge ou quand les conditions de travail des personnels tiennent de l'irrespect?

L'institution ne peut à nouveau se dédouaner de ses obligations, tout faire reposer sur les seules épaules des personnels et « missionner » à nouveau les seuls personnels du 1er degré pour tenter de résoudre un problème qui ne relève pas uniquement de l'École. Le harcèlement n'est pas que scolaire malheureusement. Pour que l'empathie se développe, l'Humain et le dialogue sont indispensables. Pour cela, il faut des personnels en nombre et formés, du temps pour échanger dans nos classes et avec nos collègues, ne pas se sentir pressurisé·es, mettre fin à l'École de l'évaluation permanente (source de stress)... Bref, c'est d'un projet à long terme, d'un projet pour une École émancipatrice et donc du projet CGT dont les élèves et les personnels ont besoin.







www.cgteduc.fr



263 RUE DE PARIS 93100 MONTREUIL

